

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor
Arrondissement de
Saint-Brieuc

Commune de JUGON-LES-LACS
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le dix juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le quatre juillet, s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Thierry LEBOUCHER, M. Denis KEURMEUR

POUVOIRS : Mme Julie POUPART a donné pouvoir à Mme Mauricette DIRR
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à Mme Natacha CARRO
M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC
Mme Marie-Sergine BEZARD a donné pouvoir à M. Eric MOISAN

Absent : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Robert LEBLANC

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 17 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

-2025-80- AFFAIRES SCOLAIRES : TARIF ACCUEIL PERISCOLAIRE A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

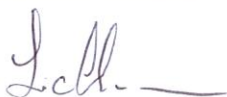
Tranche	QF	Forfait mensuel*	7h-8h	A partir de 8h	Jusqu'à 17h45	17h45-18h30
T1	<=705	49€	0.87€	0.87€	1.41€	0.65€
T2	De 706 à 923€	60€	1,09€	1.09€	1.64€	0.81€
T3	924 à 1350€	70€	1.30€	1.30€	1.84€	0.98€
T4	>1350€	81€	1.51€	1.51€	2.06€	1.30€

***forfait mensuel appliqué si le total du mois calculé par tranche horaire excède ce forfait.**

Retard (sauf cas de force majeure) : 3.50€ par ¼ d'heure supplémentaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, donne son accord à la fixation des tarifs présentés ci-dessus pour l'année scolaire 2025-2026.

Le secrétaire de séance, M. Robert LEBLANC



Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

